



## **NON à la fermeture du Service des Impôts des Entreprises (SIE) de Lannemezan**

Le 22 juin 2017, la Direction des Finances Publiques de Tarbes a annoncé la fermeture du SIE de Lannemezan au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le SIE de pleine compétence de Lannemezan est l'interlocuteur unique des PME, des professions libérales, des artisans, des commerçants et des agriculteurs pour l'ensemble de leurs démarches fiscales, sa compétence s'étend aux déclarations et aux paiements des impôts professionnels.

Le Service des Impôts des Entreprises accompagne les professionnels en matière de :

- TVA : déclaration, paiement, demande de remboursement de crédits
- Bénéfices : déclaration des résultats et paiement de l'impôt sur les sociétés
- Taxe sur les salaires : déclaration et paiement
- CFE : déclaration et demande de plafonnement, CVAE.
- Remboursement du CICE
- Contentieux du recouvrement

### **Ce projet est inacceptable.**

Il n'est pas motivé par le souci d'un meilleur service public de proximité mais par la volonté de dégager d'hypothétiques gains de productivité dans la perspective de nouvelles coupes budgétaires et réductions d'effectifs.

Les PME et TPE locales, les loueurs de meublés, notamment, ont besoin d'un conseil direct sur place qui puisse traiter l'ensemble de leurs problématiques.

**Et, au-delà de la fermeture de services des finances publiques, ce sont des questions de présence des services publics, d'aménagement équilibré du territoire, d'égalité d'accès aux services publics entre citoyens qui sont posées.**

Seule la mobilisation des élus, des professionnels, de la population peut remettre en cause ce projet néfaste.

**Nous appelons l'ensemble des élus, des professionnels, de la population à signer la pétition pour dire :**

**NON à la fermeture du SIE de Lannemezan  
OUI à des services publics de proximité !**

<b>Nom et Prénom</b>	<b>Commune</b>	<b>Signature</b>

